

Valorisation des compétences, NCT[®]

Appel à propositions

Campagne 2013

Douze ans après son lancement, la formation « Valorisation des compétences, NCT[®] » a acquis auprès des doctorants une crédibilité incontestée qui conduit à une nouvelle campagne dont le maître d'ouvrage demeure le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le maître d'œuvre en est l'ABG-Intelli'agence. Ce programme bénéficie du soutien financier du Ministère, de l'ABG-Intelli'agence par l'intermédiaire de la taxe d'apprentissage, des organismes de recherche, d'entreprises ou branches professionnelles (CGPME, Fédération Syntec, LEEM, Orange Labs, etc.). Ces subventions sont collectées et gérées par l'ABG-Intelli'agence. D'autres contributions sont mobilisées directement par les organisateurs locaux auprès de collectivités territoriales (régions Alsace, Ile de France, PACA, etc.)

✓ Destinataires de l'appel à propositions

Cet appel à propositions s'adresse aux directeurs d'école doctorale, responsables insertion professionnelle des PRES, directeurs de laboratoire, responsables des doctorants au sein d'organismes de recherche publics ou privés..., qui souhaitent que leurs doctorants participent à la campagne 2013 de *Valorisation des compétences, NCT[®]*.

✓ Le dispositif Valorisation des compétences, NCT[®]

Cet exercice n'a pas de caractère académique et n'entre en compte ni dans l'évaluation de la thèse, ni dans l'obtention du diplôme.

Il consiste à identifier et à mettre en valeur les compétences qui ont été nécessaires au bon déroulement du doctorat. Il inclut une analyse critique de son déroulement dans une optique de projet, une identification et une mise en valeur des compétences développées pendant le doctorat, illustrées par des exemples puisés dans sa préparation.

L'analyse débouche, d'une part, sur une synthèse écrite de 8 à 10 pages, aisément compréhensible par des non-spécialistes du domaine de recherche du doctorant, et exploitable par le jeune docteur pour se valoriser durant sa recherche d'emploi, d'autre part, sur une présentation orale de 20 min environ dans un cadre défini en concertation avec l'école doctorale et en présence de professionnels.

Ce travail s'effectue avec l'accompagnement d'un « mentor », consultant en ressources humaines, extérieur au système de recherche, doté d'une pratique du recrutement en entreprise, et au fait du contexte de l'insertion professionnelle des docteurs. Il aide le doctorant à identifier et à valoriser les acquis de son doctorat et à élaborer le document de synthèse.

Cet exercice mobilise le doctorant l'équivalent de 7 à 10 jours de travail essentiellement personnel, répartis sur environ 3 mois (entre mi-février et mi-juin).

Les étapes clés de l'exercice sont les suivantes :

- Premier contact, collectif ou individuel, doctorant(s) / mentor, dès notification de la sélection des candidatures pour confirmer les objectifs de l'exercice et établir un planning de travail ;
- Première analyse par le doctorant de la conduite de son doctorat dans l'optique d'un projet à partir d'un canevas (« Recommandations pour l'analyse et la rédaction ») fourni à tous les candidats sélectionnés, et en s'appuyant sur des échanges avec son directeur de thèse et son équipe d'accueil ;
- Première ébauche de rédaction du document écrit et échanges avec le mentor ;
- Réunions de travail avec le mentor pour améliorer l'analyse du déroulement de son doctorat en tant que projet, identifier et illustrer les compétences et acquis professionnels mis en œuvre ;
- Optimisation de l'analyse du doctorat et de l'identification des compétences, rédaction d'une version plus élaborée du document écrit par le doctorant ;
- Sur cette base, entretien individuel en face à face entre le doctorant et le mentor ;
- Production par le doctorant d'un document final de 8 à 10 pages, et validation par le mentor ;
- Présentation orale de 20 min environ à l'issue de l'exercice dans un cadre choisi par l'école doctorale associant un public de recruteurs ou de professionnels du secteur privé.

✓ Candidats et présélection

Les doctorants de toutes disciplines, quelle que soit la carrière à laquelle ils se destinent (dans le public ou dans le privé), **inscrits en 3^{ème} année (ou plus)** et dont la **soutenance de thèse est prévue entre mai 2013 et décembre 2014** peuvent proposer leur candidature avant le 7 janvier 2013 auprès de leur directeur d'école doctorale ou de l'organisateur local du NCT®

Ils s'engagent à réaliser l'exercice sur une période de 2 à 3 mois maximum (entre mi-février et mi-juin 2013).

Les directeurs d'école doctorale ou organisateurs locaux présélectionnent les candidatures en prenant en compte la motivation de chaque candidat puis les transmettent à l'ABG-Intelli'agence avant le 14 janvier 2013.

✓ Constitution et transmission des dossiers de candidature

Les formulaires de candidature (« proposition de candidature » des doctorants et « bulletin de participation » des organisateurs locaux) seront disponibles sur le site de ABG-Intelli'agence <http://www.intelligence.fr> dès mi-octobre 2013.

Les doctorants intéressés sont invités, après saisie en ligne de leur « proposition de candidature », à en remettre une copie signée et visée par leur directeur de thèse, à leur école doctorale pour le **7 janvier 2013 au plus tard**.

Les écoles doctorales ou organisateurs locaux recueillent et présélectionnent les candidatures des doctorants. Elles proposent leurs mentors, définissent avec eux les modalités d'organisation envisagées et saisissent en ligne leur « bulletin de participation » **avant le 14 janvier 2013**.

✓ Rôle des partenaires et modalités d'organisation et de financement

Les candidatures des doctorants sont généralement présentées par un **organisateur local** dans le cadre d'une organisation concertée entre plusieurs écoles doctorales d'une même université ou d'un même organisme. L'organisation locale peut être assurée par l'une des écoles doctorales, un collège doctoral, un responsable local de l'insertion professionnelle, un mentor mandaté à cette fin ou par un organisme extérieur. Les écoles doctorales ou organisateurs locaux mobilisent les financements nécessaires et, si utile, sollicitent des contributions financières complémentaires, provenant de laboratoires, instances ou collectivités locales, entreprises, etc. Elles perçoivent la contribution collectée et gérée par l'ABG-Intelli'agence, en fin de campagne.

Rôle et engagements des organisateurs locaux ou écoles doctorales
<ul style="list-style-type: none">- informer, sélectionner et proposer à l'ABG des candidatures compatibles avec les objectifs de l'exercice- identifier, avec l'aide éventuelle de l'ABG, un (des) mentor(s) qui sera (seront) formé(s) par l'ABG- définir avec lui (eux) les modalités d'encadrement en accord avec le cahier des charges de la formation (cf. annexe 1) et contractualiser avec lui (eux), sous réserve de son (leur) agrément par le comité de sélection- mobiliser les financements internes (collège doctoral, laboratoires, etc.) et éventuellement les contributions financières complémentaires (instances ou collectivités locales, entreprises, etc.) pour la rémunération du mentor- communiquer les candidatures à l'ABG par saisie en ligne d'un bulletin de participation- organiser les doctorants en groupes de travail de 4 à 6 personnes- mettre à disposition des locaux de réunion et suivre le déroulement de l'exercice- valider la prestation du mentor en fin d'exercice et le rémunérer directement- organiser les présentations orales
Rôle et engagements des mentors
<ul style="list-style-type: none">- participer à la formation organisée par l'ABG le 8 février 2013 (formation obligatoire pour les nouveaux mentors, une participation financière de 400 €nets leur sera demandée).- participer à la réunion annuelle d'échange.- fournir un accompagnement conforme au cahier des charges incluant au moins deux réunions de travail collectif et au moins un entretien individuel face à face doctorant / mentor. <p style="text-align: center;">Un mentor ne doit pas encadrer plus de 12 doctorants au total, sur l'ensemble de la campagne.</p>
Modalités financières
<p>Coût indicatif de l'accompagnement par le mentor, sur la base de la prestation définie ci-dessus :</p> <p>entre 750 et 1100€TTC par doctorant selon le niveau d'individualisation de l'encadrement, le nombre total de doctorants encadrés et l'implication du mentor dans l'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none">- L'école doctorale ou l'organisateur local rémunère directement le(s) mentor(s).- L'école doctorale ou l'organisateur local recevra une contribution de l'ABG de 150 € net par doctorant issu d'une école doctorale accréditée par le Ministère et ayant achevé l'exercice (dans la limite de 2500 €par école doctorale impliquée dans le processus). D'autres contributions locales, régionales, etc. sont sollicitées et gérées directement par l'organisateur local.

✓ Sélection des dossiers

Les dossiers présentés dans le cadre d'une proposition commune à plusieurs écoles doctorales et coordonnés par un seul organisateur seront particulièrement appréciés.

Seuls seront pris en compte les bulletins de participation saisis électroniquement par les écoles doctorales, ou organisateurs locaux avant le 14 janvier 2013 (exception faite des écoles doctorales des DOM TOM Sud, pour lesquelles la date limite est reportée au 15 mars 2013).

Le comité de sélection prendra en compte :

- Le projet d'organisation proposé par l'école doctorale au regard du cahier des charges ;
- le profil des mentors proposés ;
- le nombre et la motivation des candidats présélectionnés.

Il veillera également à une bonne répartition des candidats par discipline, par région, à l'implication du maximum d'écoles doctorales distinctes et au non cumul par un même mentor d'un trop grand nombre de doctorants à encadrer (12 maximum).

✓ Calendrier de la campagne 2013

Octobre 2012 :

- envoi par l'ABG-Intelli'agence de l'appel à propositions aux directeurs d'école doctorale, organisateurs locaux déjà identifiés et aux organismes de recherche,
- diffusion de l'information par les directeurs d'école doctorale et organisateurs locaux aux doctorants concernés et à leur(s) directeur(s) de thèse.

A partir de mi-octobre 2012 : accès en ligne sur le site de l'ABG-Intelli'agence aux formulaires de « proposition de candidature » des doctorants.

Pour le 7 janvier 2013 : saisie par les doctorants de leur « proposition de candidature » et transmission à leur école doctorale du dossier papier signé par leur directeur de thèse.

Avant le 14 janvier 2013 (DOM TOM sud : 15 mars) :

- Identification des mentors par les organisateurs locaux (l'ABG-Intelli'agence peut orienter les écoles doctorales qui le souhaitent vers des mentors qui ont participé aux campagnes précédentes).
- Mobilisation des financements nécessaires par les organisateurs locaux et directeurs d'école doctorale.
- Saisie en ligne des « bulletins de participation » des organisateurs locaux.

Deuxième quinzaine de janvier 2013 : communication par l'ABG-Intelli'agence des résultats du comité de sélection aux organisateurs locaux, qui en informent leurs candidats.

Le 8 février 2013 : formation des nouveaux mentors organisée à Paris par l'ABG-Intelli'agence.

Entre mi-février et mi-juin 2013 : réalisation de *Valorisation des compétences, NCT[®]* selon un calendrier fixé par l'école doctorale ou l'organisateur local en relation avec le mentor.

Il est souhaitable que l'exercice soit réalisé sur une période ne dépassant pas 2 à 3 mois, qu'il soit achevé avant la soutenance de la thèse et, dans tous les cas, impérativement **avant juillet 2013**, même si la soutenance de la thèse a lieu en 2014.

✓ Informations complémentaires

Des informations générales sur le dispositif *Valorisation des compétences, NCT[®]* ainsi que sur le présent appel à propositions sont disponibles sur le site de l'ABG-Intelli'agence à l'adresse suivante : <http://www.intelliagence.fr>

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'ABG-Intelli'agence auprès de :

Thao Lang : thao.lang@abg.intelliagence.fr
Sophie Pellegrin : sophie.pellegrin@abg.intelliagence.fr

ANNEXE

CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION

L'organisateur local programme les étapes suivantes en relation avec le mentor :

1. **Sélection des candidats et contrôle du respect de leur engagement de participation**
2. **Accompagnement du doctorant pendant la formation :**

Mi-février : organisation des premiers contacts entre les candidats et leur mentor pour :

- leur rappeler les objectifs de l'exercice, s'assurer de leur motivation et préciser la méthodologie à mettre en œuvre ;
- constituer des groupes de travail de 4 à 6 personnes (en cas de candidatures plus nombreuses, plusieurs groupes seront constitués, de préférence sous l'encadrement de différents mentors) ;
- établir un programme de travail et inciter les doctorants à engager immédiatement leur réflexion.

Mi-février à Mi-juin : encadrement de l'exercice par le mentor incluant :

- **au moins deux sessions collectives de travail de 3 heures chacune au minimum** (en cas de candidatures isolées ces sessions collectives seront remplacées par un ou deux entretiens individuels face à face) permettant de guider les doctorants, collectivement ou individuellement, dans leur réflexion pour l'analyse du projet « thèse » et l'identification de leurs compétences.
- **au moins un entretien individuel approfondi de 2 heures minimum, en face à face doctorant / mentor**, pour conseiller les doctorants dans la définition de leurs projets professionnels, la rédaction du document écrit et la préparation de sa présentation.
- échanges téléphoniques ou électroniques entre les doctorants et leur mentor pour approfondir la réflexion et engager la rédaction du document écrit.

Fin de l'exercice :

La rédaction du document de synthèse doit être impérativement achevée et validée **avant juillet 2013**. Le mentor valide la version finale du document de synthèse de chaque doctorant.

3. **Présentation orale :**

A l'issue de l'exercice, **l'organisateur local ou l'école doctorale organise** (*éventuellement en concertation avec le mentor*) une présentation orale devant un public constitué pour partie de **professionnels du secteur privé**, de préférence en **juin 2013**.